

**Présents** : Mrs BOGINI Jean-Marie, BASTANTI Denis, CLARY Edmond, Mme ROMAN Maryse, Mrs MALLET Jean-Marie, Mme BELPOIS Valérie, M. FALICON Gérard, Mme GHIAZZA Christiane, Mr VERSTRAETE Nicolas

**Pouvoirs** : M. AGNELLI Jean-Louis à M. BOGINI Jean-Marie  
Mme AGNELLI Philippe à M. CLARY Edmond  
Mme BAUDIN Christine à Mme ROMAN Maryse  
M. DE COLOMBE à M. MALLET Jean-Marie  
M. MORISSET Luc à M. FALICON Gérard

**1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 23 MAI 2018**

Le compte-rendu de la séance du 23 mai 2018 est approuvé à l'unanimité

**2. ATTRIBUTION DE LOGEMENTS DE FONCTION**

Le conseil municipal approuve la liste des emplois bénéficiaires d'un logement de fonction.

**3. CREATION DE POSTES**

Le conseil municipal approuve la création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet et de 5 postes saisonniers.

ADOpte à l'unanimité.

**4. MODIFICATION POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF**

Cette question est retirée de l'ordre du jour.

APPROUVE à l'unanimité.

**5. RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION UNIQUE D'OFFRE DE SERVICES AVEC LE CDG**

Le Conseil Municipal approuve le renouvellement de la convention unique d'offre de services proposée par le CDG 06 pour l'accès aux missions facultatives assurées par cet établissement et autorise le Maire à signer ledit document ainsi que les demandes d'adhésion aux missions proposées.

ADOpte à l'unanimité.

**6. REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNES PERSONNELS – DESIGNATION D'UN DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES**

Le Conseil Municipal approuve la désignation du délégué à la protection des données mutualisé du SICTIAM et autorise la prise en charge financière des coûts de cette prestation de service ainsi que le Maire à signer toutes les pièces consécutives à la présente décision.

ADOpte à l'unanimité.

**7. DROIT DE CHASSE SUR LES TERRAINS COMMUNAUX – RENOUVELLEMENT DU BAIL**

Le Conseil Municipal approuve le bail entre la commune et l'association communale de chasse donnant droit de chasse sur les terrains communaux et autorise le Maire à signer ledit document ainsi que toutes les pièces consécutives à la présente décision.

ADOpte à l'unanimité

**8. MODIFICATION DES STATUTS DE LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR**

Le Conseil Municipal approuve les statuts modifiés de la métropole, précise que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet et autorise le Maire à signer toutes les pièces consécutives à la présente délibération.

ADOpte à l'unanimité

## **9. AMENAGEMENT DE LA « PLACE CENTRALE » D'ISOLA 2000 ET DE LA « MAISON D'ISOLA » - APPROBATION DU PROJET ET DES DOSSIERS D'ENQUETES – DEMANDE D'OUVERTURES DES ENQUETES CONJOINTES D'UTILITE PUBLIQUE ET PARCELLAIRE**

Le Conseil Municipal décide,

- D'approuver le projet d'aménagement tel que présenté dans les dossiers d'enquête ;
- D'engager la procédure de Déclaration d'Utilité Publique et poursuivre l'acquisition par voie d'expropriation des biens nécessaires à la réalisation de ce projet, sur la base de l'estimation de France domaine ;
- D'adopter les projets de dossiers réglementaires établis en application des articles R. 112-4 et suivants et R. 131-3 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, comportant le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique ainsi que le dossier d'enquête parcellaire ;
- De solliciter de Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes l'ouverture des enquêtes correspondantes et de bien vouloir prendre, aux termes desdites enquêtes, un arrêté déclarant d'utilité publique ledit projet au profit de la Commune d'ISOLA, et déclarant cessibles les biens nécessaires à sa réalisation ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous actes de cession amiable susceptibles d'intervenir au cours de la procédure, avec les propriétaires et les locataires concernés sur les bases fixées par France domaine ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, en cas d'échec des négociations, à poursuivre la procédure d'expropriation dans ses phases administrative et judiciaire et notamment :
  - A saisir Monsieur le Juge de l'Expropriation en vue de l'obtention de l'ordonnance d'expropriation et la fixation judiciaire des indemnités,
  - A ester en justice et à défendre les intérêts de la Commune devant les juridictions compétentes, en désignant le cas échéant un Avocat pour représenter la Commune lors de la phase administrative et judiciaire de la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique.
- D'autoriser Monsieur le Maire à finaliser et à signer tous documents administratifs et juridiques afférents à ce dossier ;
- Dire que les crédits nécessaires seront inscrits au budget

ADOpte à l'unanimité des membres présents moins un, considérant que Monsieur Denis BASTANTI est sorti de la salle et n'a pas pris part au vote.

## **10. ACQUISITION BRAULT**

Le Conseil Municipal approuve la candidature de la commune puis l'acquisition par voie de rétrocession avec la SAFER, de la parcelle cadastrée C 919 sise Lieu-dit «Sas Est » au prix de 2 000 € auxquels s'ajoutent les frais SAFER et les frais notariés, mandate Maître GIORDANENGO aux fins de rédaction de l'acte de rétrocession correspondant et autorise le Maire ou son adjoint délégué à l'urbanisme à signer tous les documents afférents à cette opération,

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif de l'exercice en cours.

ADOpte à l'unanimité

## **11. ACQUISITION AUVARO**

Le Conseil Municipal approuve l'acquisition des parcelles C 404, 406, 407 et 408 appartenant à Monsieur Jacques AUVARO au prix de 60 000 €, sollicite l'aide du Conseil Départemental au taux le plus élevé possible, mandate Maître GIORDANENGO afin d'établir l'acte notarié correspondant et autorise le Maire ou l'Adjoint en charge de l'Urbanisme à signer ledit acte,

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de l'exercice en cours.

ADOpte à l'unanimité

## **12. CAMPING – CARAVANING LE LAC DES NEIGE – AVENANT N°1 AU CONTRAT DE CONCESSION EN DAT DU 15 DECEMBRE 2017**

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n° 1 au contrat de concession, en date du 15 Décembre 2017, portant exploitation du camping caravaning municipal « Le Lac des Neiges » d'ISOLA, à intervenir entre la Commune, Madame ORSELLI Julie et la SARL DOMAINE DU LAC DES NEIGES et autorise le Maire à signer ledit document.

ADOPTE à l'unanimité

### **13. ASSURANCES – AVENANT AU CONTRAT**

Cette question est retirée de l'ordre du jour.

ACCEPTE à l'unanimité

### **14. DECISIONS MODIFICATIVES**

#### *DM n°1 – Budget principal – Acquisition terrains*

Désignation	Diminution sur crédits	Augmentation sur crédit
D020 : Dépenses imprévues investissement	40 000 €	
D2111 : Terrains nus		40 000 €

ADOPTE à l'unanimité

#### *DM n°1 – Budget électricité – Acquisition véhicule Kangoo – régularisation amortissements*

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Dim crédits	Augm crédits	Dim crédits	Augm crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D 022 : Dépenses imprévues	55.34 €			
D 6811 : dot. Amort. Immo. incorp & corp.		55.34 €		
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D2151-16108 : Txv pluriannuels micros tranche 1	19 944.66 €			
D 2182 : Matériel de transport		20 000 €		
R 28182 : Amort.matériel de transport				55.29 €
R 28184 : amort.mobilier				0.05 €

ADOPTE à l'unanimité

### **15. COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE**

*Décision n°06/18* : Marché public de travaux pour la « rénovation de la galerie du Front de Neige à Isola 2000 – Secteur Pas du Loup/Porte Mercière Lot 3 – Eclairage » avec la SARL MICOL,

*Décision n°07/18* : Convention d'occupation précaire avec Monsieur DUCASSE Léon, apiculteur, pour la mise à disposition d'une grange, cadastrée section F n°232, sise lieu-dit Trérios à Isola,

*Décision n°08/18* : Contrat de prêt à usage ou commodat avec Monsieur DUCASSE Léon, apiculteur, pour la mise à disposition de parcelles de terrain, cadastrées E 564 et 714 lieu-dit Trérios et C 368 et 374 lieu-dit Vigna,

*Décision n°09/18* : Marché public de travaux à bon de commande pour la maintenance et l'entretien électrique des installations électriques avec la SARL MICOL,

*Décision n°10/18* : Marché public de travaux pour le remplacement de 26 douches dans les bâtiments les Clarines à Isola 2000, avec la SARL ETPE,

*Décision n°11/18* : Marché public de travaux pour l'opération « installation d'une VMC bâtiments les Clarines à Isola 2000 » avec la SARL MICOL,

*Décision n°12/18* : Marché public de travaux à bons de commande pour la maintenance et l'entretien plomberie/sanitaires des installations communales avec l'EURL FRED'EAU

*Décision n°13/18* : Marché public de travaux pour la « régénération de 6 courts de tennis à Isola 2000 » avec la société France réalisations